DOC. PARLEMENTAIRE No 18

RAPPORT DU GENERAL MURRAY CONCERNANT LE GOUVER-NEMENT DE QUÉBEC AU CANADA, DATÉ DU 5 JUIN 1762.¹

MILORD,—Conformément aux ordres de Sa Majesté, transmis par le message de Votre Seigneurie au sieur Jeffery Amherst, le 12 décembre dernier, j'ai l'honneur de présenter le rapport suivant au sujet de Québec et de ses dépendances. Je profite de l'envoi de ce rapport bien incomplet pour réitérer à Votre Seigneurie l'assurance de mon ardent désir et de mon dévouement à remplir les instructions de mon royal souverain.

Pour remplir cette tâche aussi bien que possible et présenter un rapport intelligible, j'ai cru devoir traiter les sujets nombreux et intéressants qui y sont contenus, dans l'ordre ci-après:

- 1°—Etat des forces de Sa Majesté dans le gouvernement de Québec et ses dépendances.
- 2°-Etat des fortifications.
- 3°-Etat du gouvernement sous l'administration française.
- 4º—Revenus et dépenses.
- 5°-Gouvernement de l'église.
- 6°-Tribus sauvages.
- 7°-Nature du sol et ses produits.
- 8º-Population.
- 9°--Commerce.
- 10°-Caractère de la population.

Je me permets d'ajouter quelques réflexions à l'égard des erreurs commises sous l'ancien régime et je m'efforce en même temps de démontrer, en me basant sur mes observations personnelles et sur les informations les plus sérieuses que j'ai pu recueillir, qu'il y a lieu d'opérer des changements et des modifications.

Québec

1.—LE GÉNÉRAL ET LES OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR.

L'hono. James Murray, Esq., gouverneur.

L'hono. lieut.-colo. Maitland, D.A.G. Permission du gouverneur Murray d'aller aux colonies du sud.

Le lieut.-colonel Irving, sous-quartier-maître général.

Hector Theop^a Cramartie [Cramahé], secrétaire du gouverneur.

Lieut. Mills, adjudant pour la ville.

¹Dans sa dépêche du 12 décembre 1761, à Sir Jeffrey Amherst, lord Egremont après l'avoir informé que le roi a approuvé le mode de gouvernement militaire établi dans les districts de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, lui enjoint de transmettre, pour renseigner Sa Majesté, un rapport complet au sujet des territoires nouvellement acquis. Cet ordre fut communiqué à Murray, à Burton et à Gage, et nous reproduisons leurs rapports qui furent transmis au gouvernement par Sir Jeffrey Amherst. Ces rapports se trouvaient parmi les documents envoyés pour servir de renseignements au conseil du commerce chargé de préparer un plan de gouvernement pour les territoires cédés à la Grande-Bretagne, par le traité de Paris de 1763. Voir p. 103.